

## CONDITIONS CREDITS HYPOTHECAIRES

tarif applicable à partir du 11.03.2010

TARIF CREDITS HYPOTHECAIRES REMBOURSABLES PAR MENSUALITES CONSTANTES			
FORMULE		TAUX FIXE	
QUOTITE VALEUR VENALE		=< 80 %	=< 100 %
DUREE 11 A 15 ANS	taux mensuel (%)	0,343	0,363
	taux annuel (%)	4,20	4,45
mensualité constante pour € 25.000,00	11 ans	€ 235,81	€ 238,72
	12 ans	€ 220,29	€ 223,23
	13 ans	€ 207,21	€ 210,17
	14 ans	€ 196,03	€ 199,03
	15 ans	€ 186,38	€ 189,41
DUREE 16 A 20 ANS	taux mensuel (%)	0,383	0,403
	taux annuel (%)	4,70	4,95
mensualité constante pour € 25.000,00	16 ans	€ 184,14	€ 187,27
	17 ans	€ 176,82	€ 179,98
	18 ans	€ 170,35	€ 173,55
	19 ans	€ 164,60	€ 167,84
	20 ans	€ 159,46	€ 162,73

## CONDITIONS CREDITS HYPOTHECAIRES

tarif applicable à partir du 11.03.2010

TARIF CREDITS HYPOTHECAIRES REMBOURSABLES PAR MENSUALITES CONSTANTES POUR UN MONTANT EMPRUNTE DE € 25.000,00								
FORMULE	TAUX VARIABLE 15/5/+2/-2		TAUX VARIABLE 10/5/+2/-2		TAUX VARIABLE 5/5/+2/-2		TAUX VARIABLE 1/1/+3/-3	
QUOTITE VALEUR VENALE	=< 80 %	=< 100 %	=< 80 %	=< 100 %	=< 80 %	=< 100 %	=< 80 %	=< 100 %
taux mensuel (%)	0,343	0,363	0,327	0,347	0,299	0,319	0,247	0,267
taux annuel (%)	4,20	4,45	4,00	4,25	3,65	3,90	3,00	3,25
10 ans			€ 252,21	€ 255,07	€ 248,25	€ 251,07	€ 240,99	€ 243,76
11 ans			€ 233,51	€ 236,39	€ 229,50	€ 232,36	€ 222,18	€ 224,98
12 ans			€ 217,96	€ 220,88	€ 213,92	€ 216,80	€ 206,52	€ 209,35
13 ans			€ 204,85	€ 207,80	€ 200,76	€ 203,68	€ 193,30	€ 196,15
14 ans			€ 193,65	€ 196,63	€ 189,52	€ 192,46	€ 181,99	€ 184,87
15 ans	€ 186,38	€ 189,41	€ 183,97	€ 186,98	€ 179,80	€ 182,7	€ 172,21	€ 175,11
16 ans	€ 177,97	€ 181,04	€ 175,54	€ 178,58	€ 171,33	€ 174,3	€ 163,67	€ 166,59
17 ans	€ 170,59	€ 173,69	€ 168,13	€ 171,20	€ 163,88	€ 166,91	€ 156,15	€ 159,10
18 ans	€ 164,05	€ 167,18	€ 161,57	€ 164,68	€ 157,28	€ 160,4	€ 149,49	€ 152,46
19 ans	€ 158,23	€ 161,40	€ 155,73	€ 158,87	€ 151,40	€ 154,8	€ 143,54	€ 146,53
20 ans	€ 153,03	€ 156,23	€ 150,50	€ 153,66	€ 146,12	€ 149,4	€ 138,20	€ 141,22
21 ans	€ 148,34	€ 151,57	€ 145,79	€ 148,99	€ 141,37	€ 144,62	€ 133,38	€ 136,42
22 ans	€ 144,11	€ 147,37	€ 141,53	€ 144,76	€ 137,07	€ 140,25	€ 129,02	€ 132,08
23 ans	€ 140,26	€ 143,56	€ 137,66	€ 140,92	€ 133,17	€ 136,7	€ 125,04	€ 128,13
24 ans	€ 136,76	€ 140,09	€ 134,14	€ 137,43	€ 129,60	€ 132,3	€ 121,41	€ 124,53
25 ans	€ 133,57	€ 136,92	€ 130,91	€ 134,23	€ 126,34	€ 129,0	€ 118,09	€ 121,22
26 ans	€ 130,63	€ 134,02	€ 127,96	€ 131,31	€ 123,34	€ 126,3	€ 115,02	€ 118,19
27 ans	€ 127,94	€ 131,36	€ 125,24	€ 128,62	€ 120,58	€ 123,0	€ 112,20	€ 115,39
28 ans	€ 125,45	€ 128,90	€ 122,73	€ 126,14	€ 118,04	€ 120,8	€ 109,59	€ 112,80
29 ans	€ 123,16	€ 126,64	€ 120,41	€ 123,85	€ 115,68	€ 118,5	€ 107,17	€ 110,40
30 ans	€ 121,03	€ 124,54	€ 118,26	€ 121,73	€ 113,49	€ 116,9	€ 104,92	€ 108,17

# CONDITIONS CREDITS HYPOTHECAIRES

tarif applicable à partir du 11.03.2010

1. REDUCTION	Taux mensuel	Taux annuel
<p><i>Réduction conditionnelle si paiements des mensualités effectués via une domiciliation bancaire et souscription des assurances suivantes :</i></p> <p>1) Assurance solde restant dû au moins pour le montant du crédit hypothécaire (sur la tête d'un ou des demandeurs) souscrite auprès de Fédérale Assurance <b>ET</b> 2) Assurance Incendie couvrant le gage donné en garantie du crédit hypothécaire souscrit auprès de Fédérale Assurance et/ou son contenu</p>	0,0208%	0,25%
<p><i>Réduction conditionnelle si paiements des mensualités effectués via une domiciliation bancaire et souscription d'une des assurances suivantes :</i></p> <p>1) Assurance solde restant dû au moins pour le montant du crédit hypothécaire (sur la tête d'un ou des demandeurs) souscrite auprès de Fédérale Assurance <b>OU</b> 2) Assurance Incendie couvrant le gage donné en garantie du crédit hypothécaire souscrit auprès de Fédérale Assurance et/ou son contenu</p>	0,0083%	0,10%
<p><i>Réduction à concurrence de :</i></p> <p>1) la moyenne des capitaux assurés est accordée aux * affiliés d'une assurance de groupe de minimum 10 participants souscrite auprès de Fédérale Assurance * assurés en vie individuelle avec clause épargne logement</p> <p>2) 100 fois les ristournes des trois dernières années est accordée à tous les assurés de Fédérale Assurance qui ont bénéficié de ristournes</p>	Max 0,0125%	Max 0,15%
2. MAJORATIONS	Taux mensuel	Taux annuel
Crédit inférieur à 25.000,00 EUR	0,0416%	0,50%
Mandat hypothécaire au lieu d'affectation hypothécaire (à titre de dérogation)	0,0167%	0,20%
Risque spécial : <i>tout élément constaté lors de l'analyse de la demande de crédit, pouvant influencer défavorablement le remboursement du crédit hypothécaire (tels qu'un contrat de travail conclu pour une durée inférieure à celle du crédit hypothécaire, des revenus irréguliers, ...) ou déprécier la garantie donnée par le client (tels qu'une inscription prise antérieurement par un autre organisme, une indivision ou un vice du bien donné en garantie : insalubrité, instabilité, mэрule, ...)</i>	0,0830%	1,00%
3. TAUX VARIABLES ET INDICES DE REFERENCE		
* La formule 10/5/+2/-2 prévoit une première révision du taux après 10 ans		
* La formule 5/5/+2/-2 prévoit une première révision du taux après 5 ans <i>La fourchette de variation est de 2 % aussi bien à la baisse qu'à la hausse.</i>		
* Indice de référence E pour le taux à révision quinquennale (après 5 ou 10 ans)	Mensuel 0,2146%	Annuel 2,606%
* La formule 1/1/+3/-3 prévoit une révision annuelle du taux <i>La fourchette de variation est de 3 % aussi bien à la baisse qu'à la hausse (limitée au doublement du taux initial)</i>		
* Indice de référence A pour le taux à révision annuelle	Mensuel 0,0577%	Annuel 0,695%
* Le taux d'intérêt est adapté à terme échu suivant la formule: Nouveau taux=taux initial+nouvel indice de référence-indice de référence initial		
4. FRAIS	Montant	
<b>Frais d'expertise</b>		
* Si le montant du crédit hypothécaire est inférieur ou égal à 70 % du prix d'achat pour un bien existant		Néant
* Pour tous les autres cas		200,00 EUR
<b>Frais de dossier</b>		
* Nouveau dossier : - si montant emprunté ≤ 250.000,00 EUR - si montant emprunté > 250.000,00 EUR		250,00 EUR 350,00 EUR
* Remise d'une nouvelle offre à la demande du client avant la signature de l'acte : - si > 5 jours avant l'acte - si ≤ 5 jours avant l'acte		150,00 EUR 200,00 EUR
* Demande de modification du contrat nécessitant un examen du dossier : - Mainlevée partielle - Désolidarisation d'un débiteur - Modification des modalités de remboursement - Transfert d'hypothèque		185,00 EUR 185,00 EUR 185,00 EUR 250,00 EUR
<b>Cotisation de solidarité "prêt tremplin" de la Région wallonne</b>		
* Une cotisation de 0,2 % du montant emprunté (si le montant dépasse 70 % de la valeur vénale du bien) est due à la Région wallonne		

Le prospectus n°5 du 02.06.2008 est d'application

CONTACTEZ-NOUS AU 0800/14.200

Les Assurances Fédérales - Rue de l'Etuve, 12 - 1000 Bruxelles

Caisse Commune d'Assurance contre les Accidents du Travail

Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie

Société Coopérative d'Assurance contre les Accidents, l'Incendie, la Responsabilité Civile et les Risques Divers

Entr. d'Ass. agréées sous les n°s CBFA 0345 - 0346 - 0087 - N°s RPM 0407.963.786/0408.183.324/0403.257.506 Bruxelles